

Salon de la Copropriété et de l'Habitat / 5 et 6 novembre 2025 à Paris

Rénovation énergétique des copropriétés : une dynamique collective qui ne faiblit pas

Communiqué de presse – 20 octobre 2025

À l'occasion du Salon de la Copropriété et de l'Habitat, qui se tiendra à Paris Expo – Porte de Versailles les 5 et 6 novembre prochains, le réseau Cler propose de faire le point sur la dynamique engagée par les copropriétés pour la rénovation énergétique des bâtiments. Alors que de nouvelles règles sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2025 autour du dispositif MaPrimeRénov' dédié aux maisons individuelles, **le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété, lui, reste pleinement actif. Une précision essentielle, au moment où les projets collectifs de rénovation énergétique connaissent un réel engouement.**

En 4 ans, 110 000 logements en copropriété ont ainsi été rénovés¹.

En décembre 2024, 30 000 dossiers de rénovation en copropriété ont été déposés, contre 6 000 seulement un an plus tôt².

Ces chiffres illustrent une tendance forte : **les copropriétaires se saisissent des aides de l'État pour améliorer la performance énergétique de leur logement.**

Les copropriétés représentent un formidable levier d'action collective pour améliorer la performance énergétique des bâtiments : **en France, environ 14 % des logements en copropriété, soit près de 540 000 logements, sont aujourd'hui classés en F ou G au DPE, et donc considérés comme de véritables passoires énergétiques².**

Le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété, lancé en 2020, vise à accompagner les copropriétaires dans la rénovation des parties communes et des équipements d'intérêt collectif afin d'améliorer la performance énergétique globale de l'ensemble du bâti. Au-delà de participer à la protection de la planète en réduisant les émissions de CO₂, les rénovations énergétiques apportent un confort thermique aux habitants hiver comme été et leur permettent de mieux maîtriser leurs factures d'énergie. Les immeubles énergétiquement rénovés intègrent également une « valeur verte », qui peut être valorisée au moment de la revente.

Chiffres clés³

- 1,5 million de logements en copropriété ont une étiquette F ou G
- Secteur du bâtiment :
- 18% des émissions de CO₂ en France
- 45 % de la consommation d'énergie finale

Dans ce contexte, le réseau Cler met en lumière deux projets exemplaires, à Bordeaux et à Bron, portés par des copropriétaires engagés et accompagnés par des structures de terrain. Des projets concrets, humains, inspirants qui prouvent que la rénovation énergétique en copropriété est une aventure collective possible.

Bordeaux (33) - Confort thermique renforcé et factures allégées, la résidence Eden Roc a sauté le pas d'une rénovation ambitieuse

Construite en 1964, la résidence Eden Roc, copropriété de 30 logements répartis sur 4 niveaux pour une surface de 2 500 m² habitable, n'avait encore jamais entrepris de travaux de rénovation énergétique. Confrontée à des logements en rez-de-chaussée particulièrement difficiles à chauffer en hiver, Marie-Christine MAZ, la présidente du conseil syndical initie un projet de rénovation globale, soutenu par l'ALEC de la métropole bordelaise.

Diagnostic technique global, accompagnement méthodologique, votes en assemblée générale... Les copropriétaires s'engagent dans un parcours complet, jusqu'au lancement des travaux en 2022. Les travaux menés ont permis une rénovation en profondeur de la copropriété : **isolation thermique par l'extérieur, isolation des plafonds des caves, remplacement des chaudières gaz, installation d'une ventilation mécanique, réfection des menuiseries et des garde-corps, modernisation de l'interphonie et rénovation des parties communes.**

Un projet exigeant, qui a nécessité de la pédagogie, de la concertation et un accompagnement technique de qualité. Mais au bout du parcours, **un bâtiment transformé, un confort renforcé pour les habitants, et des factures allégées.** La preuve, à l'échelle locale, de l'impact concret des aides à la rénovation énergétique en copropriété.

À la clé :

- **60 % de gain énergétique**, avec un passage de 173 à 70 kWh/m²/an (évolution de l'étiquette énergétique passant de D à B après les travaux)
- Un **reste à charge moyen de 14 000 € par logement**, sur un budget total de 921 000 €

À noter, 54 % du projet a été financé grâce à MaPrimeRénov' Copropriété, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine

« La rencontre avec l’ALEC bordelaise et Gironde nous a permis de comprendre que ce projet ambitieux était réalisable. Leur accompagnement a été déterminant à chaque étape, du diagnostic aux aides financières. Il a fallu rassurer, convaincre, mais avec de la persévérance et les bons partenaires, nous avons pu embarquer l’ensemble de la copropriété dans une rénovation énergétique réussie. Aujourd’hui, nous constatons déjà un meilleur confort thermique et une vraie valorisation de notre immeuble. » s’exprime Mme Marie-Christine MAZ, Présidente du Conseil Syndical, Résidence Eden Roc.

Bron (69) - Un passage à l’action soutenu par l’Alec de la Métropole de Lyon pour la copropriété Lacouture

Construite en 1968, la copropriété Lacouture, située à Bron, dans la métropole de Lyon, est actuellement en cours de rénovation pour atteindre un niveau BBC. Accompagnée par l’ALEC de la métropole lyonnaise depuis 2018, la copropriété a opté pour une rénovation globale, à la suite d’un audit énergétique révélant d’importantes déperditions thermiques, une VMC en fin de vie et des façades nécessitant une rénovation esthétique.

Les travaux engagés sont nombreux et couvrent l’ensemble des postes clés : isolation des façades et des planchers bas, réfection des terrasses, remplacement des menuiseries des parties communes, pose de volets performants, harmonisation des systèmes de chauffage avec régulation haut/bas, et remplacement complet du système de ventilation par un dispositif hygroréglable.

Portée par une dynamique d’éco-citoyenneté et le souhait de valoriser son patrimoine, la copropriété s’inscrit dans un mouvement local fort : de nombreuses copropriétés et maisons individuelles voisines ont déjà entrepris des rénovations similaires. **Soutenue par un bouquet d’aides (MaPrimeRénov’, éco-rénov, éco-PTZ, CEE...),** la copropriété bénéficie d’un accompagnement renforcé à chaque étape.

« L’accompagnement de l’ALEC Lyon nous a permis de mieux comprendre les enjeux techniques et financiers d’un tel projet. C’est ce soutien qui nous a donné les clés pour passer à l’action. » explique André Gauthier, membre du conseil syndical.

Sources :

1. [MaPrimeRénov’ Bilan 2024 / ANAH](#)
2. [Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2024](#)
3. <https://www.anah.gouv.fr/sites/default/files/2024-02/202402-guide-renovation-energetique-copropriete.pdf>



À propos du réseau Cler

Le réseau Cler est une association nationale agréée pour la protection de l'environnement qui rassemble près de 300 structures de professionnels, engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique juste et ambitieuse. Son ambition : accélérer la transition énergétique à l'échelle locale, nationale et européenne. Le réseau Cler défend une rénovation énergétique globale et performante accessible à ceux qui en ont le plus besoin pour à la fois réduire les consommations d'énergie, améliorer le pouvoir d'achat, et sortir de la dépendance aux énergies fossiles. Le réseau Cler compte parmi ses structures adhérentes, une centaine d'Espaces conseil France Rénov' qui jouent un rôle clé dans l'accompagnement des ménages vers des projets de rénovation énergétique ambitieux.